

Viticulture

PACA

n°10
22 mai 2024



Référent filière & rédacteur

Florine THEVENOT

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

André BERNARD

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Phénologie

Grenache: proche de 2023

Maladie

Oïdium: peu d'évolution. Risque modéré à fort à partir du stade 10 FE

Mildiou: découvertes de nouvelles taches. Symptômes sur inflorescences. Risque fort

Black rot: nouvelles taches observées sur feuille et premier symptôme sur inflorescence.

Flavescence dorée: 1^{er} traitement obligatoire du 31 mai au 12 juin pour les secteurs à 2 ou 3 traitements

Ravageurs

Vers de la grappe: glomérules observés en secteur précoce et médian

Pyrale du Daphné: vol en cours

Réglementaire

Liste Produits de Biocontrôle

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo 

Note technique résistance

Note nationale abeille



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA



Stade I :
Début floraison



Stade I :
1ères fleurs



Stade H :
10-13 FE*
Boutons floraux
séparés



Stade G :
7-8 FE*
Boutons floraux
agglomérés

*FE: Feuilles étalées

Photos CA84

Grenache

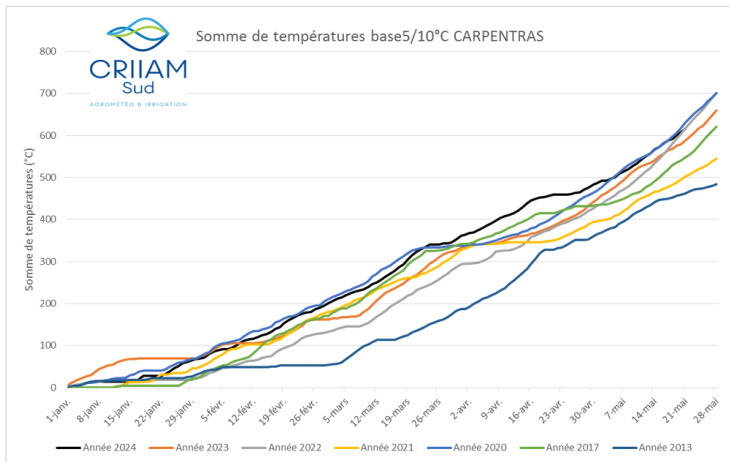
Secteur 0: ultra précoce	Secteur I: très précoce	Secteur II: précoce	Secteur III: médian	Secteur IV: tardif	Secteur V: très tardif
Stade 1ères fleurs à fin floraison	Stade 1ères fleurs à mi-floraison	Stade 10-12 FE à début floraison	Stade 9-11 FE à 1ères fleurs	Stade 8-9 à 11-12 FE	Stade 6-7 à 9-11 FE
Début floraison majoritaire	Début floraison majoritaire	1ères fleurs majoritaire	10-12 FE majoritaire	9-11 FE majoritaire	8-10 FE majoritaire

Les parcelles avec dégâts de gel importants ne sont pas prises en compte dans les stades phénologiques.

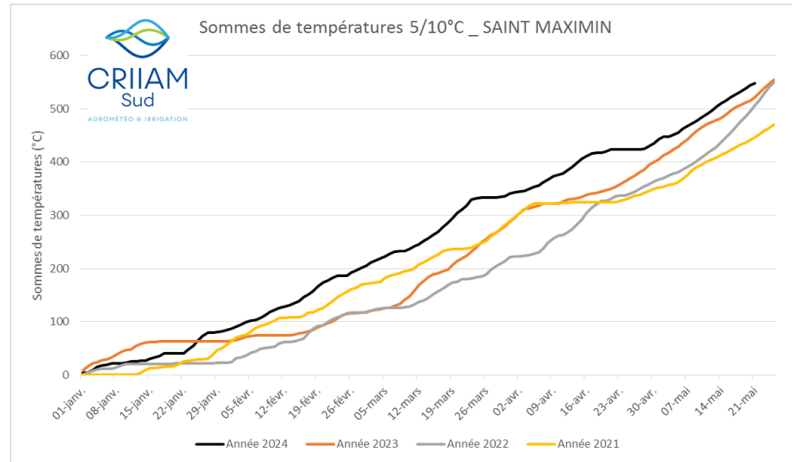
Carte de précocité

Les observations sur le terrain et la somme de températures base 5/10°C du 1^{er} janvier au 22 mai montrent que la phénologie est proche de 2023.

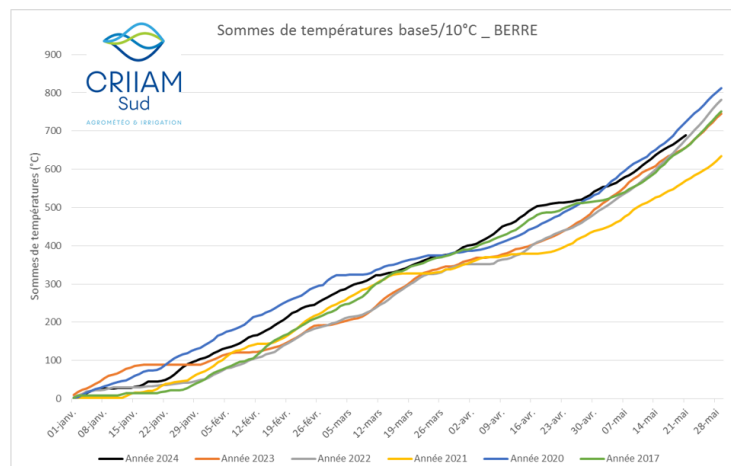
Somme de température
VAUCLUSE



Somme de température
VAR



Somme de température
BOUCHES DU RHONE



OÏDIUM

Biologie : [Cf bulletin n°5](#)

Oïdium sur feuilles



Photos CA83

Observations

Sur 107 parcelles observées du 16 au 22 mai, 10 parcelles présentent des symptômes sur feuilles (majoritairement entre 0 à 10 feuilles oïdiées sur 100 ceps) et 1 parcelle a des symptômes sur inflorescence (majoritairement entre 0 à 10 inflorescences oïdiées sur 100 inflorescences).

Estimation du risque

A partir du stade 10 feuilles étalées majoritaire



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » hors AOP.
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides oïdium ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

MILDIU

Biologie : [Cf bulletin n°9](#)

Mildiou sur feuille et inflorescence



Photos CA84

Territoire sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

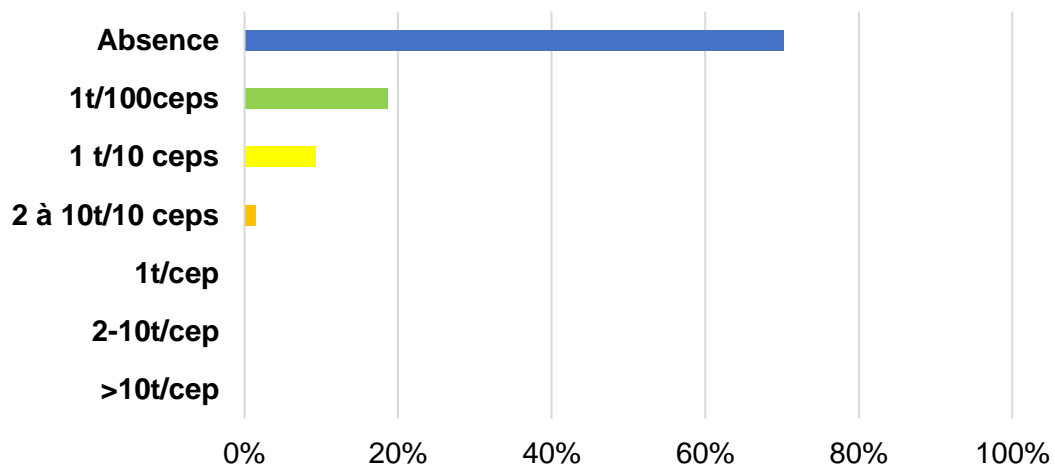
Les symptômes issus des pluies du début mai sont en cours de sortie.

Les pluies du 14 au 20 mai ont été favorables à des contaminations fortes à très fortes (modèle Milstop).
Les symptômes devraient être visibles à partir du 23 mai.

Observations

De nouvelles taches sur feuilles et des symptômes sur inflorescence ont été observées. Sur 64 parcelles observées, 19 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 3 sur inflorescence.

Mildiou sur feuilles : fréquence et intensité



t : tache

[Parcelles natures](#) : sur 12 parcelles observées, 8 parcelles ont des symptômes sur feuilles dont 1 sur inflorescence.

Estimation du risque



En cas de pluie



MILDIYOU

Territoire sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire

Analyse du risque

Les symptômes issus des pluies de début mai sont en cours de sortie.

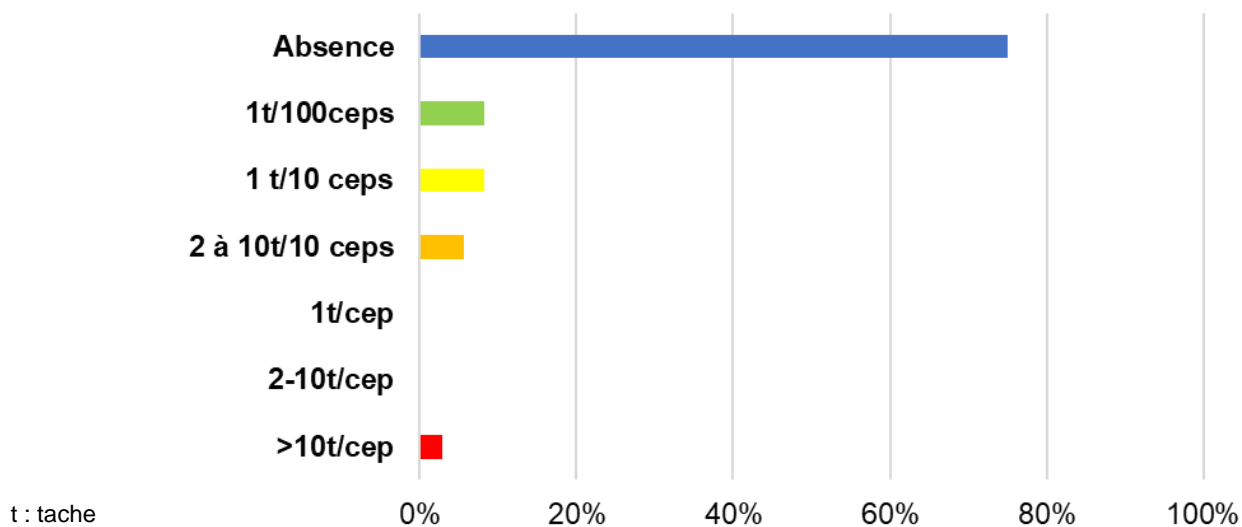
Les pluies du 14 au 16 mai et du 20 mai (Sainte Victoire, Nord d'Aix en Provence, Cassis, Sud Luberon) ont été favorables à des contaminations moyennes à très fortes (modèle Milstop).

Les symptômes devraient être visibles à partir du 22 au 27 mai selon les secteurs.

Observations

De nouvelles taches sur feuilles et inflorescences ont été observées. Sur 36 parcelles observées, 9 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 1 parcelle avec des symptômes sur inflorescence.

Mildiou sur feuilles : fréquence et intensité



Parcelles natures : sur 5 parcelles observées, 1 parcelle présente des symptômes sur feuille. Aucune sur inflorescence.

Estimation du risque



En cas de pluie



Territoire Provence

Analyse du risque

Les symptômes issus des pluies du début mai sont en cours de sortie.

Les pluies du 14 et 15 mai ont été favorables à des contaminations faibles à moyennes (modèle Milstop).

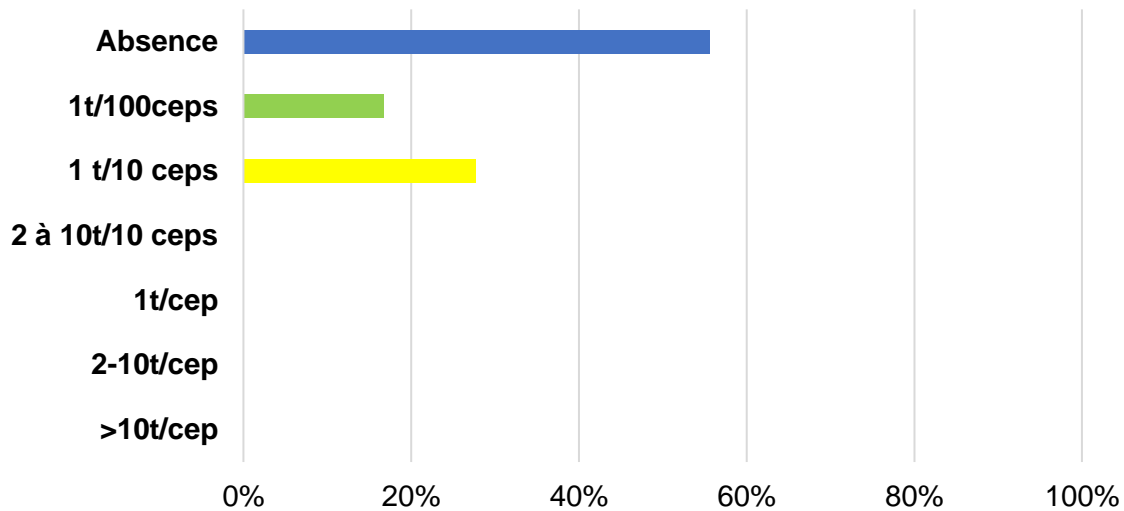
Les symptômes devraient être visibles à partir du 23 mai.

MILDIOU

Observations

De nouvelles taches sur feuilles et inflorescences ont été observées. Sur 18 parcelles observées, 10 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 3 parcelles avec des symptômes sur inflorescence. Les premiers symptômes de mildiou mosaïque ont été trouvés à Grimaud.

Mildiou sur feuilles : fréquence et intensité



t : tache

Estimation du risque

↓ En cas de pluie



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides mildiou ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

BLACK-ROT

Biologie

Le Black-rot est une maladie provoquée par un champignon : *guignardia bidwellii*. Il hiverne sous forme de périthèces sur les organes touchés par la maladie. Au printemps, ces périthèces libèrent des ascospores suite à une pluie. Les premières contaminations sont possibles dès le stade 2-3 feuilles étalées, suite à une humectation prolongée et à une température supérieure ou égale à 9°C. Après une période d'incubation d'une vingtaine de jours, des taches apparaissent sur le feuillage. Ces taches sont plus ou moins régulières, d'environ 5 mm de diamètre. De couleur café au lait, virant au « brun feuille desséchées », elles sont bordées d'un liseré violacé. Elles se couvrent ensuite de pycnides.



Pour plus d'information, cliquer [ici](#)



pycnides

Tache de black-rot avec des pycnides (Source : INRAE)

Les pycnides assurent les contaminations secondaires sur feuilles et jeunes grappes. Sur les baies de l'année, on observe d'abord une petite tache circulaire, de couleur « café au lait » au contour net, qui progresse rapidement et envahit en 2 ou 3 jours la totalité du grain. La baie altérée prend une teinte marron clair, elle se flétrit et finit par se dessécher. Sa peau devient alors noire avec des reflets bleuâtres et se couvre de pycnides. Ces baies momifiées restent fortement attachées à la rafle et constituent une source d'inoculum pour l'année suivante.

La sensibilité maximale des grappes se situe entre le stade nouaison et le stade début fermeture de la grappe. Elle diminue ensuite jusqu'au stade début véraison.

Analyse du risque

Les symptômes issus des pluies du 28 avril au 06 mai sont en cours de sorties.

L'épisode pluvieux du 14 au 20 mai a été favorable à une contamination moyenne. Les symptômes devraient être visibles autour du 29 mai.

Observations

Sur 107 parcelles observées, 10 parcelles présentaient des symptômes sur feuilles et 1 parcelle avec des symptômes sur inflorescence.

Estimation du risque



Méthodes alternatives



Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

Mesures prophylactiques :

Éliminer les grains desséchés (momies) existant sur les souches lors de la taille

Arracher les vignes abandonnées

Effectuer un travail du sol pour enfouir après la taille les sarments atteints

FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaine**Biologie :**

La Flavescence dorée est une maladie due à un phytoplasme qui ne peut survivre que dans les cellules vivantes de la plante infectée ou dans l'insecte vecteur qui transmet la maladie de cep à cep. L'insecte vecteur est une cicadelle jaune : *Scaphoideus titanus*, inféodée à la vigne. Elle est reconnaissable à son abdomen triangulaire avec deux taches noires distinctes à l'extrémité. Elle hiverne sous forme d'œufs sous l'écorce des bois de deux ans. Les éclosions débutent en mai et se prolongent sur plusieurs semaines. Les larves évoluent en adultes en 40-45 jours en passant par cinq stades larvaires. Les larves se déplacent en sautant. Les premiers adultes apparaissent à partir de la mi-juillet. Il n'y a qu'une génération par an.

Les voies de contamination :

- par l'insecte vecteur, de parcelles en parcelles. Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la Flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois. La salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort.
- par le matériel de multiplication : la transmission de la Flavescence dorée est possible par les greffons et les porte-greffes.

Les symptômes :

- feuilles cassantes qui s'enroulent plus ou moins en fonction des cépages
- décoloration des feuilles (rougissement sur cépages rouges, jaunissement sur cépages jaunes)
- dessèchement des rafles avec des inflorescence avortées ou des baies flétries
- un aoûtement absent ou partiel des sarments qui peut donner un port retombant à la souche atteinte
- un flétrissement partiel ou total pouvant aller jusqu'à la chute complète des grappes.

L'expression des symptômes n'est visible qu'un an après la contamination et quelquefois plus.

Scaphoideus titanus adulte**Larves de Scaphoideus titanus****Symptômes de flavescence dorée**

DATE DE TRAITEMENT POUR PACA/ SUD DROME: Les cartes seront disponibles prochainement

Zones à 2 et 3 traitements et vignes mères :

T1 du 31 mai au 12 juin (intervenir si possible en début de période en zones précoces, en fin de période en zones tardives)

T2 : renouvellement à 14 jours en conventionnel, à 10-12 jours en AB
pour les parcelles AB en zones à 3 traitements : 2 renouvellements à 10 jours

Zones à 1 traitement : du 7 au 19 juin

VERS DE LA GRAPPE

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*Iobesia botrana*), Cochylys (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljugiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylys qui sont présentes.

Eudémis



Cochylys



Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylys, trois générations pour l'Eudémis.

Première génération : le vol peut commencer vers la mi-mars pour les zones précoces et s'échelonner sur plus d'un mois. Les pontes localisées au départ sur les bois lisses des coursons sont déposées par la suite sur les bractées des inflorescences. L'éclosion des œufs débute dès que la grappe est bien formée.

Cinq stades larvaires, appelés L1, L2, L3, L4 et L5, vont se succéder. A partir des stades L3 et principalement L4, les larves consomment les boutons floraux et sont responsables de la formation des glomérules (agglomérats de résidus de boutons floraux et de fils de soie tissés par la larve).



Glomérule



Pontes (p) sur bractée

Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

Observations

Des glomérules ont été observés sur les secteurs précoces et médians.

Changer les capsules des pièges avant le début des vols annoncés par la modélisation.



Réaliser les bilans de fin de première génération en pleine floraison.

Prévisions du modèle ACTIV

	Début vol GII
Secteur très précoce	A partir du 27 mai
Secteur précoce	A partir du 31 mai
Secteur médian	Trop tôt
Secteur tardif	Trop tôt
Secteur très tardif	Trop tôt

VERS DE LA GRAPPE

Estimation du risque



Si faible présence de vers de la grappe en 3^{ème} génération en 2023 et faible présence de larve 1^{ère} génération en 2024

AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

Méthode alternative



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

Biologie

Ce lépidoptère fait partie de la famille des pyrales. Il est très polyphage (plus de 80 plantes-hôtes), est attiré par le sucre, le miellat sécrété par les cochenilles ou par des raisins déjà attaqués ou très mûrs. Le nombre de générations peut atteindre quatre à cinq dans le Sud. Les femelles s'accouplent au cours du mois de juin. Elles pondent en moyenne 150 œufs. Les premières larves sont visibles fin juin-début juillet. Elles se nourrissent d'abord du miellat des cochenilles. S'il y a peu de miellat, les jeunes larves peuvent consommer des baies peu sucrées. Les larves plus âgées grignotent superficiellement la peau des raisins. Elles ne font pas de perforation comme le fait l'eudémis. Cinq stades larvaires se succèdent. Les larves des derniers stades sont beaucoup plus grosses (12-15mm) que celles de l'eudémis (moins de 10 mm).

La pyrale du Daphné



Adultes et larves (source : CA30)

Observations

Les captures continuent dans les trois départements : Tarascon (Bouches du Rhône) , la Londe les Maures (Var) et Châteauneuf du Pape (Vaucluse).

Analyse de risque



AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

Mesures prophylactiques :

- Réduction du pool de papillons pour l'année suivante, par élimination des grappes « momifiées » lors de la taille en hiver

INFORMATION

Parcelles natures

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

REGLEMENTAIRE

NOTE TECHNIQUE RESISTANCE



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2024 - [ICI](#)

NOTE NATIONALE ABEILLE

Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la **liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs**, telles que mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, **en tant qu'elle mentionne la lentille, le pois (*Pisum sativum*), le soja et la vigne.**

La vigne est désormais considérée comme une culture attractive.

Ainsi, en période de floraison, comme pour toute autre culture attractive, ces cultures ne peuvent être traitées en utilisant des produits phytopharmaceutiques que **dans les 2h qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3h** qui suivent le coucher du soleil, conformément à l'article 3 de ce même arrêté.

Toutefois, par dérogation à ce principe, l'utilisation d'un produit sur la culture lorsqu'elle est en floraison et sur les zones de butinage est possible dès lors que des mesures de gestion sont prises par arrêté pris en application du II de l'article L. 201-4 du code rural et de la pêche maritime pour des **organismes réglementés** au titre de l'article L. 251-3 du même code, comme par exemple pour la mise en oeuvre des traitements de lutte obligatoires contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée.



[Note abeilles - Pollinisateurs](#)



photo : Victor Dupuy

Abeilles sauvages

& santé des agro-écosystèmes



Abeilles sauvages

& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale **Biodiversité**

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

 OFB

 BULLETIN de SANTÉ du VÉGÉTAL ÉCOPHYTO



Pour lire la note complète



photo : Victor Dupuy

Flore des bords de champs

& santé des agro-écosystèmes



Flore des bords de champs

& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale **Biodiversité**

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

 OFB

 BULLETIN de SANTÉ du VÉGÉTAL ÉCOPHYTO



Pour lire la note complète

Oiseaux

& santé des agro-écosystèmes



photo : Zeynel Cebeci

Oiseaux

& santé des agro-écosystèmes

[clic]



Pour lire la note complète

Note nationale Biodiversité



Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales (liste non exhaustive) en faveur des oiseaux, sans considération des enjeux écologiques et réglementations spécifiques, des systèmes de culture et des techniques à appliquer :

- Éviter de tailler ou élaguer les arbres au printemps (mi-mars à mi-août)
- Réduire et éviter l'usage d'insecticides, herbicides, vermifuges, molluscicides, fongicides
- Diminuer les quantités générales d'engrais, et privilégier les intrants organiques
- Limiter l'usage de ces produits aux parcelles (éviter les haies, les mares, les bandes enherbées, les chemins/fossés)
- Se renseigner sur les espèces et enjeux écologiques locaux (dont réglementaires) auprès des associations naturalistes, et participer aux actions de préservation qu'elles mènent
- Observer la présence et les comportements d'oiseaux dans les parcelles. Baliser et préserver les nids
- Utiliser une barre d'effarouchement, adapter son circuit de récolte pour favoriser les possibilités de fuites hors de la parcelle, et rester attentif en cas de passage au printemps / été
- Favoriser la couverture permanente, minimiser le travail du sol, notamment au printemps
- Développer et privilégier une mosaïque de cultures diversifiées (exploitations et paysages)
- Intégrer et développer la présence de prairies, et de pâturages dans le système
- Favoriser la présence de jachères, notamment dans les zones peu rentables
- Renforcer le réseau de haies, mais aussi de zones et bandes herbacées et d'autres habitats (fossés, mares, talus, pierriers, ronciers, hautes herbes, zones humides, vieux arbres, arbres morts, etc.)
- Redécouper et réduire la taille des parcelles, et/ou intégrer l'agroforesterie dans le système
- Accueillir une diversité de prédateurs (rapaces, renards, belettes, fouines, etc) pour favoriser la diversité d'oiseaux et la régulation naturelle de certaines espèces (rongeurs, insectes phytophages...)
- Permettre et favoriser l'installation d'oiseaux dans le bâti agricole, installer des perchoirs
-

Oiseaux / calendrier

Chaque saison permet différents types d'observations, d'espèces, d'individus et de comportements

Mois	Nov.	Dec.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	
Activité type	Hivernage			Migration		Nidification - Reproduction				Migration			
Protocoles de suivi types	Wetlands Internationaux / SHOC				Suivis migratoires		STOC/EPDC				Suivis migratoires		
Espèces observables en milieu agricole (Attention : dépendant du contexte)	Canards Goélands		Vanneaux Pluviers		Oies Grues		Passereaux chanteurs : alouettes, fauvettes, bruyants Cailles Chevèches				Limicoles (petits échassiers)		Grives Merles

[\[clic-vidéo\]](#) c'est-pas-sorcier

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa

Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : THEVENOT Florine - GALANOPOULO Marine

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse

Domaine expérimental La Tapy

Scan

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner |



Devenir
observateur
& contact |



Tous les BSV
PACA